

55 1. On place d'abord la valeur 75 000 qui correspond au nombre total de spectateurs.
De plus, $0,7 \times 75\,000 = 52\,500$.

70 % des 75 000 spectateurs sont Français : ils sont donc **52 500** (en bleu dans le tableau).

Puisque $75\,000 - 52\,500 = 22\,500$, on peut dire que **22 500** spectateurs sont Étrangers.

85 % des 22 500 spectateurs Étrangers possèdent une licence de rugby.

Leur nombre est : $0,85 \times 22\,500 = \mathbf{19\,125}$.

25 % des 52 500 spectateurs Français possèdent une licence de rugby.

Leur nombre est : $0,25 \times 52\,500 = \mathbf{13\,125}$.

Les autres valeurs s'obtiennent par addition ou soustraction.

| | Licenciés | Non licenciés | Total |
|-----------|---------------|---------------|---------------|
| Français | 13 125 | 39 375 | 52 500 |
| Étrangers | 19 125 | 3 375 | 22 500 |
| Total | 32 250 | 42 750 | 75 000 |

2. a. On recense 13 125 Français avec une licence de rugby parmi l'ensemble des 32 250 spectateurs qui possèdent une licence : $\frac{13\,125}{32\,250} \approx 0,407$.

Environ 40,7 % des spectateurs qui possèdent une licence de rugby sont Français.

b. Les spectateurs qui possèdent une licence de rugby sont soit Français, soit Étrangers.

Puisque $100 - 40,7 = 59,3$, environ 59,3 % des spectateurs qui possèdent une licence de rugby sont Étrangers.